



point-justice
Moselle

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DISTRIBUTION DE 130 000 SACS PHARMACIE EN MOSELLE DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DES VIOLENCES A L'ÉGARD DES FEMMES DU 25 NOVEMBRE 2022

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Moselle et le ministère de l'intérieur (délégation aux droits des femmes et à l'égalité-DDETS) s'associent pour mener une action dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes qui a lieu chaque 25 novembre.

Cette action consiste à distribuer dans 120 pharmacies de la Moselle des sacs pharmacie personnalisés.

Au recto est imprimé le « violentomètre », outil de prévention permettant de repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire, si elle est violente.

Cet outil est reconnu par les associations expertes comme d'utilité publique dans la lutte contre les violences conjugales.

Au verso du sac sont indiqués les numéros nationaux et locaux d'écoute et d'accueil pour les victimes de violences conjugales, comme le 3919 ou la plateforme de signalement en ligne arretonslesviolences.gouv.fr.

Cette action permet de délivrer un message de sensibilisation au grand public via un support original.

A partir du vendredi 25 novembre 2022, 130 000 sacs seront distribués dans 120 pharmacies volontaires dans toute la Moselle, jusqu'à épuisement des stocks.



Virginie THOMAS,
coordinatrice du CDAD de la Moselle
cdad-moselle@justice.fr
03 87 56 83 82

